

Pionnières du féminisme et du syndicalisme : Léa Roback et Madeleine Parent

Dossier thématique réalisé par la Cinémathèque québécoise, en collaboration avec le RéQEF, 2023.

Ces transcriptions sont tirées des chutes de tournage du film *Madeleine Parent, tisserande de solidarité* (2002), réalisé par Sophie Bissonnette.

LA GRÈVE DE AYERS WOOLLEN MILLS À LACHUTE (1946-1947)

L'organisation syndicale à Ayers (1946-1947)

Judith Murray : Parlez-moi de Lachute, s'il vous plaît.

Madeleine Parent : Hum. Lachute, d'abord, il s'agissait d'à peu près 600-650 travailleurs d'un moulin de laine, la Ayers Woolen Mills, qui faisait ces belles couvertes de laine qui étaient bien cotées sur le marché. Et durant notre grève à Valleyfield en 46, il y a eu un groupe de travailleurs qui voulait qu'on aille là parce qu'il voulait se joindre à notre syndicat. Nous leur avons répondu: « On est trop pris avec les grèves à Montréal et Valleyfield, on ne peut pas. Mais si vous pouvez attendre, quand ça sera réglé, nous aurons quelqu'un qui ira ». Alors je suis allée à l'automne de 46, il y avait deux groupes. Il y avait un groupe qui était vraiment militant, qui voulait être avec notre syndicat depuis... au moins depuis nos grèves sinon avant, et qui était bien décidé. Il y avait un autre groupe qui avait traité avec un groupe dirigé par un Sam Baron, un Américain envoyé au Canada de la part du Syndicat du textile CIO et s'est dirigé en syndicat rival à nous. Sam Baron était un agent secret du Gouvernement américain. Et ses dernières œuvres dans le mouvement syndical, connues en tout cas, c'est quand il avait été envoyé par les services secrets américains à travailler pour Hoffa, Jimmy Hoffa des Teamsters. Et il semble que Hoffa a découvert qu'il était un agent, et puis il l'a battu personnellement dans son bureau, ce qui a fait que Baron est allé pleurer ailleurs et on a su plus tard qu'il était mort en Floride.

Mais il y avait un groupe qui traitait avec lui et ce groupe était fait d'honnêtes gens, peut-être un peu moins militants, et leur président était allé à Cornwall où siégeait le groupe de Baron pour essayer de prendre arrangement avec eux parce qu'ils n'étaient pas satisfaits de ce qui se faisait avec la Ayers. Et les gars de Baron l'ont battu. Alors en chemin, entre Cornwall et Lachute, il est passé par Montréal puis il est venu nous demander si on irait travailler avec eux. Comme nous nous connaissions déjà l'autre groupe qui voulait, on se rendait compte qu'il y aurait l'unité. Et alors j'y suis allée. J'ai rencontré les deux groupes. Finalement, il y a eu... ça s'est fait en trois-quatre jours je pense. Il y a eu des consultations. Les dirigeants des deux groupes se sont entendus, finalement. Non, sans dire « bien enfin, tu as compris! » Mais quand même, la paix était rétablie entre eux et le travail s'est fait de syndicalisation, très vite. Nous avons envoyé au gouvernement une demande en accréditation ayant la majorité des travailleurs et des travailleuses. Vérification faite avec les listes de la compagnie, le gouvernement a été obligé de nous accréditer.

Et là, il est arrivé deux choses. D'une part, le gouvernement a envoyé un de ses représentants – celui qui avait dirigé le vote à Valleyfield – rencontré le président du vieux

groupe à Lachute, qui a insisté pour amener la secrétaire élue du local avec lui, dans un, je ne sais pas, un restaurant, quelque chose, pour lui dire qu'ils étaient bien mal pris dans un syndicat avec nous, que lui connaissait un meilleur représentant syndical. Il savait que Baron était brûlé, apparemment, je ne sais pas. Nommément Paul Marquette, qui avait brillé, temporairement, dans l'organisation des chauffeurs de tramway, mais qui n'avait pas continué de prier. Alors il a dit qu'ils devaient voir Paul Marquette et que lui pourrait arranger ça avec eux. Alors nos deux, l'homme et la femme, écoutent ça bien attentivement et puis ils disent : « Bien, avez-vous, pouvez-vous nous dire comment vous rejoindre ? Pouvez-vous nous laisser une carte ou quelque chose ? ». « Oh yes! ». Et puis il donne sa carte d'affaires du gouvernement et dit quelque chose en anglais, je ne me rappelle pas quoi, en tout cas, « suivez mes conseils ».

Alors, la prochaine fois que je suis allée à Lachute les deux veulent me rencontrer secrètement, ils me montrent la carte puis ils me parlent de la rencontre. Alors j'ai dit : « Bon. On va le dénoncer ». Je le dénonce au gouvernement au nom des travailleurs. Et puis Antonio Barrette décide qu'il faut qu'il le congédie. Ah, il l'avait bien mérité. Alors là, le gouvernement il congédie cet homme-là, mais par ailleurs, il nous désaccrédite. Et il donne au groupe de Baron le droit d'être dans un vote secret avec nous. Or, il y avait pas eu d'auditions à la Commission des relations du Travail avec Baron, parce que nous aurions eu le droit d'être convoqués. Ils avaient arrangé ça comme ça, comme Duplessis le faisait des fois. Et on est désaccrédités et obligés de nous soumettre à un vote. On s'est soumis au vote et on a gagné le vote. Et là, ça voulait dire que toute ma procédure de négociation avait été retardée [tousse] pendant tout ce temps-là. On arrive aux négos, c'est Gilbert Ayers qui décide de tout. Mais ses cousins, je crois, Thomas et un autre, étaient les négociateurs avec le secrétaire-trésorier de la compagnie qui était un Canadien français qui n'était pas de la famille. Et ils ont des ordres stricts : de ne pas céder. Nous, on avait présenté nos demandes qui avaient été votées par les membres et rien, rien.

À un moment donné, les négos traînaient. Il décide de faire venir un avocat de Toronto qui parlait pas un mot de français. Et tout notre comité, sauf moi, parlait pas anglais. Et ça s'adonne que c'était un avocat que j'avais connu parce qu'il siégeait à la Commission des relations de travail de l'Ontario. Et j'avais plaidé devant la Commission, des fois. Alors, il arrive : « How do you do Miss Parent? I'm so glad to see you, blah blah blah ». J'ai dit « Hello, I want to tell you that from this moment on, you won't hear a word of English from me, because our people don't understand English. We're in Québec here ». Alors pendant deux jours, il était là à essayer de me faire parler anglais, puis je le faisais pas. Et finalement, il est parti. Mais la compagnie savait parfaitement bien. Leur idée avait été de faire venir un Anglo ici, pour que tout se passe entre lui et moi et que les travailleurs sachent pas ce qui se passait.

Sophie Bissonnette : On va arrêter ici Madeleine, c'est la fin de la cassette.

MP : La compagnie cherchait seulement à passer le temps sans concéder quoi que ce soit. Et pendant ce temps-là, l'autre syndicat que la compagnie avait amené et qui avait perdu le vote, même si elle n'avait pas fait de... obtenu d'audience devant la Commission des relations du travail, elle continuait de nous marauder. Et le Comité des plus militants parmi les travailleurs, m'ont demandé une rencontre avant une assemblée. Et puis ils ont dit : « Chaque fois qu'on fait un pas, le gouvernement nous fait faire un autre pas en arrière. À toutes les étapes, on fait du sabotage de notre travail. On se moque de nous. On ne respecte pas la loi du travail. Et si on laisse traîner trop, les gens vont finir par se décourager. Alors, il faut faire la grève ». J'ai compris que c'était comme ça, qu'ils avaient

raison. Mais je savais que cette grève ici serait plus dure que celle de Valleyfield parce qu'on n'avait pas la masse de 3300 travailleurs. Là, il y avait à peu près 650 travailleuses et travailleurs et c'était tout pour le moment. Alors, je leur ai expliqué, on a discuté un bon bout de temps et l'assemblée a eu lieu. Eux ont proposé la grève et les gens ont accepté.

La grève à Ayers et les emprisonnements (1947)

Madeleine Parent : La grève a éclaté au mois d'avril et pendant trois semaines, ça a été complètement paisible. Il y avait du piquetage, c'était bien discipliné, il n'y avait pas de problèmes. Malgré que Duplessis faisait ses déclarations contre les soi-disant communistes et il essayait de soulever le public contre nous. Mais c'était tranquille. Pour le 1^{er} mai, Gilbert Ayers avait embauché, disons, un directeur de... comme briseur de grève, un dénommé Marc Carrière qui a travaillé pour le Cardinal Léger plus tard, comme l'homme qui sollicitait des fonds pour les œuvres du cardinal. Et il en a fait son directeur du personnel et son porte-parole public. La police était arrivée en grande quantité, la police provinciale à Lachute. Et pour le 1^{er} mai, il y a eu une parade organisée avec la police où Gilbert Ayers et ses cousins et les contremaîtres étaient en tête de la marche pour casser la grève. Et la police arrêtait tous les piqueteurs à mesure. C'était le 1^{er} mai, si je me rappelle.

Et moi j'étais cachée dans une maison à côté de la barrière et les gens allaient et venaient. Quelques-uns, comme de raison, pour ne pas alerter la police. Mais quand on s'est rendu compte que tous les hommes se faisaient arrêter, j'ai pensé essayer de former une ligne de piquetage de femmes. Et quand je suis sortie tout de suite, sept ou huit des jeunes femmes qui étaient avec nous sont venues me rejoindre et on a même pas eu le temps de se tenir la main et de former une ligne, un policier a accouru, suivi de son sergent et puis il m'a arrêtée. C'est à son sujet que j'ai été accusé d'assaut sur police. C'est que je l'ai vu de loin et j'ai eu un regard qui vraiment m'écœurait, parce que je me rendais compte qu'il y avait chez lui pas seulement la question de m'arrêter, mais une question de sexe aussi. Alors, et le sergent a accouru pour venir m'arrêter. L'autre lui a crié quelque chose comme « C'est la mienne ! ». Alors le sergent qui comprenait pas ce qui se passait, s'est arrêté pour le laisser passer. Quand il était arrivé à moi, je lui ai tourné le dos tellement ça m'écœurait. Et puis je lui ai donné un coup de poing dans son ventre.

Comme de raison, il m'a arrêté et j'ai été amenée à la petite prison locale de la Ville de Lachute. Il y avait déjà deux de nos piqueteurs. Il y avait deux cellules régulières et une cage, que Lachute gardait, une cage où on pouvait se tenir debout. Mais on l'appelait la cage pour les chiens enragés, parce que quand il y avait un chien enragé qui devait être capté, il était placé dans cette cage. Alors on m'a placée dans la cage et je suis restée... je crois que j'ai passé la nuit, cette fois-là. En tout cas, il y avait quelque chose en métal sur lequel on pouvait se coucher, si on pouvait endurer le métal dans ses os. Il y avait un carton là-dessus. Il n'y avait pas de matelas, il n'y avait pas de couverture. Surtout pas de couverture de la Ayers, tout proche. Et j'ai passé la nuit-là. Alors, j'avais... pendant toute la grève j'ai gardé un imperméable, plutôt grand, avec un capuchon, et ça m'a aidée dans bien des circonstances. Durant la nuit, je me suis couchée là-dessus. Puis il y avait deux policiers qui faisaient la garde. Puis y se disaient : « Est ce qu'il peut dormir là-dessus ? Oh non, c'est pas possible, mais c'est pas possible ». Et puis ils en discutaient. Quand ils étaient partis, je me levais. Il y avait de la vermine, des souris, des rats. Et quand ils étaient là, j'en voyais pas. Mais quand ils étaient partis, il fallait bien que je bouge pour les éloigner.

Ça s'est passé comme ça. Et j'ai été amenée finalement au palais de justice de Saint-Jérôme. J'ai été cautionnée. Et l'accusation était « assaut sur police » alors que lui s'en venait pour m'arrêter. J'ai été arrêtée à peu près cinq fois durant la grève de Lachute. La peine de... d'être amenée au palais de justice de Saint-Jérôme, une fois au moins, sinon deux fois, en faisant un détour par le Palais de justice de Montréal, où on a pris mes empreintes digitales, mes photos, enfin, ce que le règlement réclame. Et ensuite, on m'a transportée à Saint-Jérôme, à la prison là-bas. Duplessis avait donné ordre que je n'ai pas de matrone. Alors, c'était les hommes qui s'occupaient de moi. Si, même à la prison de Lachute, je voulais sortir de la cage pour aller à la salle de toilette, je devais demander aux hommes évidemment. Ils me débarraient la porte, ils guettaient, puis je revenais. Une fois, parmi toutes ces arrestations, c'était la nuit. J'étais revenue, j'avais été cautionnée et les gens avaient... le comité de grève avait appelé les autres grévistes : « Madeleine est revenue. On va faire une réunion à la salle du syndicat ». On avait une grande salle et en pleine assemblée, à l'intérieur de notre salle du syndicat, deux policiers sont venus me chercher. Les gens étaient exaspérés. Puis j'ai entendu... ça a commencé à crier : « Elle partira pas, elle partira pas ». Mais quand j'ai vu les deux policiers, c'était pas des gars nommés par l'Union nationale. J'ai dit : « C'est un piège ». Et le gros des policiers sont en bas, ils attendent qu'on fasse du bruit et puis ils vont entrer et faire l'assaut de la salle, la passer au gaz, et on n'aura plus de salle. Alors je suis montée sur une échelle, j'ai dit aux gens : « Là je m'en vais. Vous avez à préparer votre piquetage pour demain et voyez à ce que votre comité continue de fonctionner ». Alors je suis partie avec les deux policiers, non sans quelques problèmes parce que, avec ces arrestations, je me gardais les poches pleines de cinq et de dix sous je pense, pour faire des téléphones et des fois des téléphones interurbains dès que je sortais de prison à St-Jérôme. Et quand j'ai enfilé mon manteau, y'a une tralée de cinq et des dix cennes qui sont tombés (rire).

Preneur de son : Je m'excuse, faut que je change de batterie.

MP : C'était pas des policiers nommés par Duplessis, c'était des policiers du régime Godbout. Alors, j'ai dit : « s'il y a des gens qui vont souffrir, le capitaine a choisi ceux-là, il choisirait pas des hommes que Duplessis voudrait pas voir pris dans une mauvaise situation ». Alors j'ai dit aux gens que je m'en allais, qu'ils avaient à préparer le piquetage demain, en enfilant mon manteau, tous les cinq cennes, les dix cennes, ce que j'avais, ce que je gardais avec moi pour faire des téléphones dès que je sortais de prison, sont tombés par terre et le plus âgé des deux policiers s'est précipité par terre pour ramasser, parce que les travailleurs étaient devenus menaçants et ils se sont rendu compte que je voulais pas qu'il y ait de bataille et collaborait très bien. Alors je suis sortie avec eux. Mais quand je suis arrivée en bas, le capitaine Labbé était là avec les autos de police et tous leurs hommes, et ils étaient tout prêts pour faire l'assaut de notre salle. J'ai dit au lieutenant, qui était un des deux qui m'avait arrêtée, « je ne suis pas bien aujourd'hui, je voudrais aller dans une prison où il y a une matrone ». Alors il m'a fait monter dans l'auto du capitaine, puis il est monté à côté de moi, Labbé. J'ai fait ma demande, puis Labbé me dit : « C'est-tu vous qui est le boss ou c'est-tu moi ». J'ai dit « c'est évident, je vous fais la demande, c'est tout ». Alors j'ai pas eu de matrone et j'ai passé une nuit dans la prison, encore.

Judith Murray : Qui s'occupait de vous en prison?

MP : Bien à la prison de Lachute, c'était rien que le concierge. À part que si j'avais besoin de sortir pour aller aux toilettes, c'était un policier qui venait débarrer, qui me guettait et qui me ramenait à la cage. C'est tout. Mais quand je suis arrivée, j'arrivais à la prison de Saint-Jérôme, c'était le gouverneur de la prison qui m'accueillait. Et j'étais détenue pas seulement

jusqu'au lendemain, d'habitude, j'étais détenue plus longtemps parce qu'avant de passer devant un juge parce que ça faisait partie de la stratégie de Duplessis pour décourager les gens, pour qu'ils se sentent seuls, et pour que la grève soit perdue. Pendant cette période, Kent Rowlet, qui travaillait en Ontario avec nos syndiqués, était venu à Lachute tout de suite et ils l'ont arrêté la première fois qu'il était sur la ligne de piquetage. Alors on se trouve à être deux arrêtés et c'était évident que si un troisième arrivait, ça lui serait fait à lui aussi.

JM : Une question : qui était votre soutien moral dans tout cela ?

MP : Bien, je savais ce que les travailleurs pensaient. Et le concierge à la prison de Lachute m'apportait leur message. À la prison de Saint-Jérôme, il y avait trois gardiens mâles. Qui étaient... c'était pas des gens à qui je pouvais me fier. Le gouverneur était plus humain et il avait fait descendre sa femme. Eux habitaient au troisième étage du Palais de justice, qui contenait les prisons en même temps. Il l'avait amenée en bas pour me dire, avec regret, et elle l'a confirmé, qu'ils avaient des ordres de Duplessis pour qu'elle n'agisse pas comme patronne pour moi – comme matrone, pardon – pour moi. Ils le regrettaient beaucoup. Mais je savais qu'ils étaient plus humains ces deux-là. Il y avait rien que des deux, le gouverneur qui pouvait venir de temps en temps comme lui avait la responsabilité de la discipline de la prison.

Quant aux trois geôliers, ce n'était pas extraordinaire. J'avais une tasse en étain pour le café quand on m'en donnait et pour me protéger, je la gardais près du calorifère. Comme c'était très écho dans la bâtisse, si j'avais été attaquée, j'aurais fait un bruit qui se serait réverbéré dans toute la bâtisse. Alors j'étais rassurée comme ça.

JM : Est-ce que votre famille a pu vous voir ?

MP : Non, ils pouvaient pas me voir, mais maman venait. Et notre avocat, Bernard Mergler, lui avait dit qu'elle pourrait peut-être tenter de m'apporter quelques fruits, pas trop, pour que ce soit pas trop évident, et qu'elle pourrait les refiler au gouverneur qui me les passerait probablement. Et c'est ce qui était arrivé. Alors je ne la voyais pas, je n'avais pas le droit de la voir. Mais je recevais quelques oranges, quelques pommes et le gouverneur me disait : « C'est votre mère qui est passée. Elle vous a laissé ça ». Pendant... y a eu une autre arrestation aussi, dans la salle du syndicat, après que j'étais revenue de prison, une autre fois. Et cette fois-là, nous savions qu'ils allaient pas essayer de provoquer les gens dans la salle. Alors j'ai compris que on pouvait faire une courte assemblée, les laisser partir. Et il y avait un autre organisateur avec moi et j'ai demandé à un des grévistes du comité, Monsieur Trudel, de rester pour être témoin quand la police arriverait. Alors il est resté avec ses deux filles, dont une était gréviste et l'autre suivait, et ils sont entrés seulement à 2 h du matin. Et là, c'était Paul Benoit qui était le vrai bourreau de la Police provinciale. Et quand il était dans la salle et qu'on se trouvait sous arrêt, il est allé dans le panier aux vidanges dans le bureau et à mon procès plus tard, il a sorti une page. C'étaient les notes du président de l'assemblée et des notes que j'avais ajoutées et lui avait en plus de ça, forger des continuations de phrase avec des paroles subversives. Et quand c'est au procès, j'y viendrai plus tard, mais pour Paul Benoît, quand il était en contre-examen par notre avocat, j'ai pu cerner tous les mots qu'il avait ajoutés. Et il était pris avec ça et à la fin de la session, à l'heure du midi, quand la plupart des gens étaient sortis, Benoît est allé à notre avocat, puis il a dit : « Bien, c'était pas trop pire, hein? ». Sans aucun scrupule pour ce qu'il avait fait'. C'était comme ça que ça passait.

Dans la prison, je dirai qu'en tout, j'ai passé à peu près cinq semaines. Quelques jours après une arrestation, j'étais libérée sous caution. Et si Kent était en prison, c'était la même chose et il était libéré et on demandait 2 000 \$ pour chaque cautionnement, et comptant. La seule autre alternative était qu'une personne offre sa propriété un cautionnement, mais à la condition seulement qu'elle soit payée en entier, qu'il n'y ait pas d'hypothèque. Alors c'était difficile. Ça faisait des 2 000 \$ à tout bout de champ.

JM : Qui a fourni ces 2 000 \$?

MP : C'étaient des amis, des grévistes et des gens à Montréal qui appuyaient le mouvement syndical. Mais il fallait courir à chaque fois. Et il y a eu des fois, et quand Kent a été arrêté et moi, qu'on était sous arrêt, on était dans les cellules. Et le lieutenant venait à la porte des cellules, me faisait sortir sur le trottoir et m'arrêtait de nouveau, parce qu'on m'avait arrêtée simplement pour me sortir de Lachute, hein? Et on avait fait ça vite quant au mandat. Alors probablement que Duplessis, en examinant le mandat, disait : « C'est pas assez, c'est pas correct ». Alors on faisait un autre mandat et on venait me chercher, on me sortait des cellules, puis on m'arrêtait de nouveau. Puis on me renvoyait aux cellules. La même chose est arrivée à Kent aussi.

JM : Et Madeleine quand vous étiez en prison, vous avez dû avoir des moments quand vous avez eu peur.

MP : Non. C'était seulement les geôliers qui... un semblait pas être très, très à lui. Ça aurait peut-être été un psychiatre avant, je le sais, mais en tout cas, il n'en avait pas de reste. Mais ils faisaient tous tellement un tapage avec les portes chaque fois qu'ils entraient que... parce que c'était deux portes et ensuite ma porte du corridor. Alors il n'y avait rien là-dedans pour feutrer, le bruit. Alors moi, je trouvais que ça, en soi, c'était une certaine protection. Parce qu'il y avait d'autres cellules, de l'autre côté, pas directement contre mon mur, mais un peu plus loin, et moi aussi j'entendais les portes ouvrir et fermer. Je savais très souvent quand quelqu'un de nouveau était arrêté parce que c'était un bruit de porte. Et si c'était l'heure où les grévistes étaient arrêtés au piquetage le matin, j'avais raison de penser que c'était ça. Alors non, pour dire, mais, il faut dire que les draps étaient sales. Mais je n'avais pas besoin de demander pour aller à la toilette, il y en avait une au bout du corridor. Mais pour les jours où j'ai été en prison, j'ai jamais pris un bain comme tel, je prenais un bain d'éponge au cas où quelqu'un entrerait, si, si, s'il m'entendait couler beaucoup d'eau, je n'aurais pas été rassuré. Alors j'ai couché dans mon grand imperméable et le reste de mon linge la plupart du temps. Pour manger, c'était vraiment très mauvais. J'ai lu le petit bouquin de Hébert, Jacques Hébert, *Trois jours en prison*, lui a été traité en gentlemen, pas comme on a été traités, nous. Mais il y a aussi dans ce livre un article d'un journaliste dénommé Jules Fournier, qui avait été emprisonné aussi comme journaliste. Et d'abord, la nourriture était abominable et ce qu'ils disaient dans leur livre, c'est du *skelley* le matin, c'est une espèce de gruau, sans sucre ni lait. Mais quand vous n'avez pas mangé, même si vous le prenez lentement, il faut manger quelque chose. Et le café n'était pas des meilleurs non plus, vous imaginez. Et ensuite, on avait, je ne sais pas, une soupe ou quelque chose. C'était un plat et des tranches de pain. Le pain manquait pas tellement, en tout cas pour moi. Je n'avais pas besoin de beaucoup de tranches de pain, mais je les mangeais, parce qu'il n'y avait pas autre chose.

À un certain moment, pour la poursuite de la grève, c'était le comité de grève qui se chargeait de faire l'organisation, d'organiser le piquetage, de distribuer ce qu'il qui avait de fonds pour les piqueteurs et d'essayer d'écouter tout le monde et de régler les problèmes. Et ils ont été très, très dévoués, très efficaces. Ils ont fait un travail extraordinaire. Et pour ça, il faut nommer surtout Édouard Gauthier, qui était un des grévistes, un des élus et Annie

Carrière, qui était la secrétaire élue... la trésorière, je pense, élue du syndicat. Deux personnes très intelligentes, qui ont gardé leur tête malgré tout ce qui se passait. Il faut dire que la police agissait dans Lachute quasiment comme s'il y avait la loi de l'émeute en force, dès qu'il voyait plus que trois personnes sur la rue ils allaient les harceler. Et pour les femmes, c'était particulièrement difficile. Mais c'est comme ça que ça se passait et on espérait que les gens se décourageraient et qu'ils lâcheraient. Au bout de presque cinq mois, c'était évident qu'on ne pourrait pas gagner. Alors là, je suis allée à Lachute et c'était une assemblée pour leur recommander de retourner au travail, parce qu'on n'arrivait à rien, l'opposition était trop forte.

Mais il faut dire que à ce moment-là, il y avait pas seulement nos grévistes à la Ayers Woolen Mills. Mais qu'il y avait les travailleurs de la bobine, qui étaient à peu près au nombre de 200. C'était une usine particulière de Gilbert Ayers, qui faisait les bobines de bois pour les usines de textile et leurs conditions étaient horribles, leurs salaires étaient encore plus bas que les salaires dans les moulins de laine et les accidents étaient très, très fréquents, parce que la compagnie ne prenait à peu près aucune mesure raisonnable pour défendre ces gens. Alors il y avait des gens avec des doigts coupés, qui avaient subi toutes sortes d'accidents. Et ces gens-là, le jour où la police est entrée en force dans Valleyfield... dans Lachute et s'est mise à arrêter des gens et à forcer les barrières, ces gens-là sont sortis en grève par solidarité avec les gens du moulin de laine. Et ils ont persisté jusqu'à la fin avec tous les problèmes que ça comportait pour eux aussi. Ils ont signé leur carte d'adhésion et ils se sont identifiés aux grévistes du moulin de laine comme syndiqués. C'est assez rare qu'on voit un groupe de travailleurs se syndiquer quand l'attaque sur une grève est en force et que la terreur est à son comble. Mais c'est ce qui est arrivé. La grève n'était pas gagnée. On n'avait pas de convention collective. On avait tellement exposé les conditions abominables de travail et les bas salaires, que la compagnie s'est trouvée obligée de donner des salaires même meilleurs que ce que nous demandions dans notre dernière demande avant la grève.

Il y avait toute la question de de voir à ce qu'ils retournent au travail, à ce que la compagnie les accepte. Alors, après y avoir pensé sérieusement, je me suis rendu compte qu'il y avait deux personnes parmi les grévistes qui auraient pu faire ce travail-là. Parce que moi, la compagnie ne voulait pas avoir affaire avec moi. Il fallait que ce soit un des travailleurs. Il y avait justement Annie Carrière et il y avait Édouard Gauthier. Mais Marc Carrière étant comme il était, j'étais sûre qu'une femme aurait beaucoup plus de difficultés avec lui. Alors j'ai demandé à Édouard s'il était prêt à se sacrifier pour négocier le retour au travail de tous les employés. Il m'a dit tout de suite : « Ça veut dire que moi, je ne retournerai pas ». Je dis : « Bien oui ». Évidemment, parce que s'il se mettait à négocier pour lui, le patron en profiterait tout de suite pour se servir de lui contre d'autres et ce, parmi les plus militants des grévistes. Alors il a accepté et il a négocié le retour au travail de tous les grévistes, sans exception. Il s'est placé sur l'assurance chômage et plus tard, nous l'avons embauché, pas avec un très gros salaire, mais au moins et il a continué de travailler avec nous. Mais ça a été homme exemplaire et j'aurais voulu être là, cachée quelque part, pour le voir négocier avec ce Marc Carrière, qui était rempli de toute son importance, et très arrogant et agressif aussi. Et le grand Édouard, comme travailleur, réussir à faire replacer tous ces gens, sans discrimination.